



Laga Newsflash

Sous-traitance et données à caractère personnel : devez-vous conclure une convention en vertu du RGPD ?

Depuis l'entrée en vigueur du RGPD, de nombreuses entreprises sollicitent leurs partenaires d'affaires (clients, fournisseurs, sous-traitants) pour conclure avec eux des conventions de sous-traitance portant sur le traitement de données à caractère personnel.

Le RGPD prescrit en effet l'obligation pour tout responsable du traitement (l'employeur est pratiquement toujours un responsable du traitement) de conclure une convention spécifique avec tous ses sous-traitants (c.-à-d. les entités qui traitent des données à caractère personnel au nom et pour le compte d'un responsable du traitement).

Si cette obligation existe bel et bien en vertu du RGPD, elle n'implique pas qu'une telle convention doive nécessairement être conclue avec tous les partenaires d'affaires à qui des données à caractère personnel sont transmises.

Il faut en effet **vérifier si** le partenaire d'affaires en question est lui-même un **responsable du traitement** (qui décide lui-même des finalités et des moyens de traitement) **ou un sous-traitant** (qui traite des données sur la base des instructions et pour le compte du responsable du traitement). La distinction peut s'avérer délicate et doit être appréciée pour chaque activité de traitement prise séparément.

Seront typiquement considérés comme des sous-traitants les secrétariats sociaux (dans le cadre de leur gestion de la paie), les bureaux comptables (lorsqu'il s'agit d'imputer des données conformément aux instructions de leur client) ou encore les

prestataires de services IT offrant des services de stockage de données. Pour ces prestataires de services, la conclusion d'une convention de sous-traitance rencontrant les exigences du RGPD s'impose donc.

Par contre, les clients dans le cadre de transactions commerciales, les cabinets d'avocats ou de réviseurs d'entreprise sont en principe des responsables du traitement. Il en va de même des assureurs (p.ex. l'assureur-loi, groupe ou encore hospitalisation dans le contexte des ressources humaines).

Ces différents acteurs ne peuvent en effet être réduits à de simples sous-traitants. Leurs activités impliquent en effet un niveau d'autonomie tel qu'ils décident généralement eux-mêmes des finalités et des moyens du traitement des données qui leurs sont transmises. De ce fait, il est inutile de conclure avec ceux-ci des conventions de sous-traitance puisque ces partenaires sont en réalité des responsables du traitement.

En tous les cas, la détermination de la qualité doit être effectuée au cas par cas en fonction des circonstances de l'espèce. La détermination de cette qualité peut, dans certaines circonstances, ne pas être aisée.

L'équipe Data Protection de Laga est à votre entière disposition pour vous aider à déterminer, pour chaque type de destinataire de données à caractère personnel, quelles obligations doivent être respectées sur la base du RGPD.

Stijn Demeestere, Advocaat-vennoot/Avocat associé
Tel: + 32 2 800 71 42, Email: sdemeestere@laga.be

Julien Hick, Advocaat-vennoot/Avocat associé
Tel: + 32 2 800 70 66, Email: juhick@laga.be

Matthias Vierstraete, Advocaat/Avocat
Tel: + 32 800 70 37, Email: mvierstraete@laga.be

Robert Invijajev, Advocaat/Avocat
Tel: + 32 2 639 48 36, Email: rinvijajev@laga.be



Laga
Gateway building
Luchthaven Brussel Nationaal 1J
1930 Zaventem
Belgium

A top legal practice in Belgium, Laga is a full service business law firm, highly recommended by the most authoritative legal guides. Laga comprises approximately 140 qualified lawyers, based in Brussels (Zaventem and Watermael-Boitsfort), Antwerp, Ghent and Kortrijk. Laga offers expert advice in the fields of banking & finance, commercial, corporate/M&A, employment, IT/IP, public/administrative, insolvency and reorganisations, real estate, tax law, tax and legal services for high-net-worth families and individuals (Greenille by Laga), and litigation. Where appropriate to ensure a seamless and comprehensive high-quality service, Laga lawyers work closely with financial, assurance and advisory, tax and consulting specialists, and with select EU and US law firms.

Laga provides thorough and practical solutions tailored to the needs of clients ranging from multinational companies, national large and medium-sized enterprises, financial institutions, and private clients to government bodies.

More information: www.laga.be

© 2019, Laga, Belgium - The content and layout of this communication are the copyright of the law firm Laga or its contributors, and are protected under copyright and other relevant and intellectual property rights laws and regulations. No reproduction in any form or through any medium is allowed without the explicit consent of Laga or its contributors.

[Subscribe](#) | [Unsubscribe](#)